

## Argumentaire

En 2015, le gouvernement français dessine une nouvelle carte de ses régions. De cette recomposition territoriale naissent les Hauts-de-France, rassemblant le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Cette nouvelle unité politique et administrative est confrontée à des défis de réorganisation dans des domaines multiples : environnement, infrastructures, gouvernance, recherche, enseignement supérieur... Cette nouvelle géographie pose la question de l'hétérogénéité des territoires concernés et des disparités qui en résultent.

Plus globalement, ces questions de division/recomposition interrogent le territoire septentrional français (l'actuelle région Hauts-de-France), auquel on peut joindre la Belgique. En effet, cette dernière, composante importante des Pays-Bas méridionaux à l'époque moderne, est également traversée depuis plusieurs années par des clivages, tant linguistiques, qu'économiques et sociaux.

La diversité est un élément-clé de l'histoire de cette vaste zone géographique et s'exprime dans des registres très variés : située à la confluence de plusieurs entités politiques fortes qui se succèdent au fil des siècles, elle a traversé toutes les époques historiques en étant au cœur des conflits armés et des échanges et a souvent changé de maître : de Gaule Belgique à l'époque antique, elle voit passer les mouvements de migration au Haut Moyen Age pour être tiraillée entre royaume de France, d'Angleterre et l'Empire au Bas Moyen Age. Elle intègre ensuite l'empire des Habsbourg à l'époque moderne. La période qui suit la Révolution Française est marquée par la naissance de la Belgique, fixant ainsi une nouvelle limite administrative. Au XXe siècle, de zone de front pendant la Première Guerre Mondiale la région passe dans la zone de commandement militaire allemand de Belgique pendant la Seconde Guerre. Toutefois, ces variations d'allégeance politique ne correspondent pas aux réalités humaines et ne sont pas révélatrices des dynamiques économiques et spatiales.

Les politiques menées au cours des dernières décennies visent d'ailleurs à transcender la frontière étatique qui sépare le Nord de la France de la Belgique, aboutissant en 1991 à la création de l'euro-région Transmanche regroupant le Kent, zone britannique, le Nord-Pas de Calais et les régions flamande et wallonne, mais dissoute en juin 2003. Depuis, le FEDER (Fonds Européen de Développement Economique et Régional) a pris le relais et a mis en place plusieurs programmes INTERREG transfrontaliers visant un développement régional intégré entre régions frontalières et donc favorisant les échanges[1].

Interroger les disparités en terres du Nord, c'est donc poser la question de la cohérence de ces territoires à l'intérieur de chaque pays et des relations entre ces deux entités politiques, repérer et expliquer les zones de discontinuité et contribuer à la réflexion publique. Cette journée d'étude souhaite adopter une perspective large et des temporalités longues. C'est pourquoi, dans une optique résolument interdisciplinaire, on mobilisera toutes les disciplines des sciences humaines et sociales et toutes les époques historiques. Les doctorants et jeunes chercheurs sont vivement encouragés à participer.

Les propositions de communication pourront s'inscrire dans plusieurs axes dont la liste et le contenu ne sont pas exhaustifs :

1. Le vocabulaire de la disparité : quels mots sont choisis pour évoquer ces disparités ? Par qui ? Dans quel contexte ? Quels sont les buts poursuivis ? Quels sont les sens que recouvre le terme « disparité » pour chaque discipline des sciences humaines et sociales ?
2. Description et traduction spatiale de ces disparités : les champs d'étude possibles sont très variés : diversité linguistique, dynamisme économique, migrations humaines, gestion de l'environnement, réseaux de transport... Les phénomènes décrits touchent-ils toute la zone d'étude ? Observe-t-on des temporalités spécifiques de ces disparités ? Peut-on croiser ces données et établir des emboîtements des échelles de temps et d'espace ? Peut-on établir une chronologie différenciée d'apparition/disparition, évolution des disparités ?

3. Les éléments de délimitation de ces disparités : quelles méthodes permettent de les appréhender ? Comment les restituer ? Observe-t-on des traductions de ces disparités dans le paysage ?
4. Réaction(s) et remédiation : comment les différents acteurs touchés par ces disparités les réceptionnent-ils ? Quelles sont les mesures prises par chacun de ces acteurs pour tenter d'y remédier ?

## Modalités de soumission

Les communications se feront en langue française et ne dépasseront pas trente minutes. Les propositions doivent être adressées

**avant le 14 mai 2017**

à l'adresse **journeedisparites@gmail.com** Elles seront accompagnées d'un résumé de **vingt lignes maximum**, de cinq mots-clés et d'un CV de l'auteur précisant son rattachement institutionnel.

## Organisation

- Marie Debarre, docteure en histoire médiévale, laboratoire CALHISTE, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
- Stéphanie Pirez-Huart, doctorante en histoire médiévale, laboratoire CALHISTE, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

## Comité scientifique

- Corinne Beck, Professeur en histoire médiévale, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
- Jean-Marie Cauchies, Professeur en histoire médiévale, Université Saint-Louis
- Marc Galochet, Professeur en géographie, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
- Christine Hoët-Van Cauwenberghe, Maître de conférences en histoire romaine, Université de Lille 3
- Yves Junot, Maître de conférences en histoire moderne, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
- Marie Debarre, docteure en histoire médiévale, laboratoire CALHISTE, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
- Stéphanie Pirez-Huart, doctorante en histoire médiévale, laboratoire CALHISTE, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

## Références

[1] <http://www.interreg-fwvl.eu/>